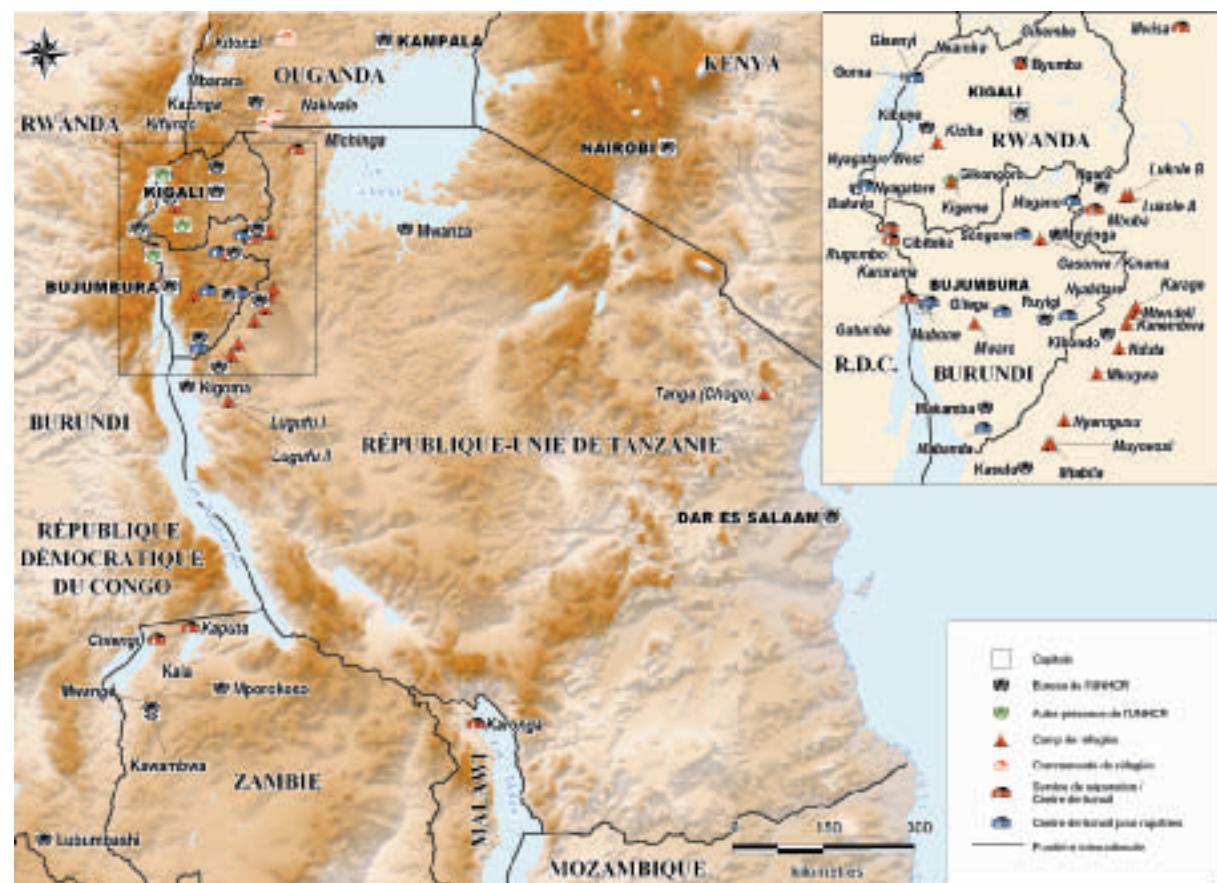


# République-Unie de Tanzanie

## Objectifs principaux

- Procurer une protection internationale et une assistance humanitaire aux réfugiés originaires du Burundi, de République démocratique du Congo (RDC) et de Somalie.
- Faciliter et, le cas échéant, promouvoir le rapatriement librement consenti des réfugiés burundais et congolais (RDC), si la situation dans les pays d'origine s'y prête.
- Appuyer l'intégration sur place des réfugiés qui ont reçu du Gouvernement l'autorisation de s'installer à titre définitif en République-Unie de Tanzanie (Tanzanie) ; recourir à la réinstallation pour offrir une protection et des solutions durables aux réfugiés vulnérables et pour contribuer à la répartition des charges.
- Promouvoir le droit des réfugiés et aider les autorités tanzaniennes à assurer la sécurité dans les camps, en veillant à ce que les camps conservent un caractère exclusivement civil et humanitaire.
- Promouvoir et mettre en œuvre des stratégies de prévention et d'intervention, visant à combattre la violence sexuelle et sexiste, l'exploitation sexuelle et le VIH/SIDA et prévoyant notamment une stricte application du Code de conduite.
- Prévenir les dégradations environnementales à l'intérieur et à proximité des camps et participer à la conception et à l'application de mesures visant à réhabiliter l'environnement et les régions d'accueil des réfugiés, au profit de la population locale.



## Chiffres prévisionnels

Population	Janv. 2005	Déc. 2005
Burundi (réfugiés)	238 000	100 000
RDC (réfugiés)	154 000	149 000
Autres réfugiés	5 000	2 500
Rwanda (réfugiés)	200	200
Demandeurs d'asile	100	100
<b>Total</b>	<b>397 300</b>	<b>251 800</b>

**Total des besoins : 27 598 152 dollars E.-U.**

## Contexte

### Faits nouveaux

En dépit d'une diminution de 25 pour cent dans la population réfugiée assistée, la Tanzanie continue d'accueillir plus de réfugiés que tout autre pays africain. Tout au long de l'année, l'UNHCR est venu en aide à plus de 400 000 personnes réparties dans onze camps, situés pour la plupart au nord-ouest du pays. En août 2004, la population réfugiée bénéficiant de l'assistance de l'UNHCR se décomposait comme

suit : 260 000 Burundais (dont des réfugiés de longue date), 154 000 Congolais (RDC), 3 000 Somaliens et 2 000 réfugiés d'autres nationalités. Il y avait en outre, selon les estimations des autorités tanzaniennes, 470 000 réfugiés burundais installés dans des villages et des campements situés le long de la frontière.

En 2004, l'UNHCR a amplifié son programme de rapatriement librement consenti au Burundi du fait des progrès observés dans l'application des accords de paix d'Arusha et de l'amélioration des conditions de sécurité. Deux autres postes-frontière ont été ouverts. L'Organisation a facilité le rapatriement de plus de 80 000 réfugiés à partir de la Tanzanie entre janvier et septembre 2004.

Le nombre d'arrivées en provenance de la RDC a nettement diminué au début de l'année mais les conditions de sécurité en RDC, toujours précaires, ont interdit à l'UNHCR d'organiser le rapatriement des réfugiés congolais.

### Contraintes

La montée de l'insécurité et la ponction exercée sur des ressources naturelles limitées, imputées à la population réfugiée, ont incité les autorités tanzaniennes à maintenir les restrictions à la liberté de circulation des individus réfugiés dans le pays. Le périmètre de quatre kilomètres autour des camps, dans lequel les réfugiés sont autorisés à se déplacer, a été maintenu et à l'intérieur des camps, quantité de marchés ont été fermés, ce qui a renforcé la dépendance des réfugiés vis-à-vis de l'assistance, souvent insuffisante, qui leur est prodiguée.

En dépit de la formation d'un gouvernement provisoire inclusif en RDC, les provinces du Kivu ont continué à souffrir d'une très forte insécurité. Récemment, une recrudescence des combats et des actes de banditisme a entraîné d'autres déplacements de population en RDC et dans les pays limittrophes et a anéanti tout espoir d'organiser des rapatriements en direction des régions orientales de la RDC dans un avenir proche. Du fait des conditions de sécurité au Burundi, l'UNHCR n'a pu faciliter les retours en direction des quatre provinces de Bururi, Bujumbura-rural, Bubanza et Cibitoke. De plus, l'absence de réponse des donateurs à l'Appel supplémentaire en faveur du rapatriement et de la réintégration des réfugiés burundais a contraint l'UNHCR à réduire de nombreuses activités de rapatriement au cours de l'année 2004.

## Stratégie

### Protection et solutions

Les réfugiés logés dans des camps situés au nord-ouest de la Tanzanie continueront de bénéficier d'une protection et d'une assistance tout au long de l'année 2005. Parallèlement, l'UNHCR aidera les réfugiés burundais à regagner leur pays de leur plein gré. L'Organisation ne prévoit pas d'encourager activement les rapatriements librement consentis, préférant attendre pour cela une amélioration ultérieure des conditions de sécurité et la tenue d'élections dans le calme. La facilitation des rapatriements librement consentis en direction de la RDC dépendra des progrès accomplis par le Gouvernement de transition et du rétablissement effectif de la paix dans les provinces du Kivu. Les initiatives régionales et internationales visant à ramener la paix dans le pays et à favoriser son développement jouent également un rôle important. Quelque 3 000 réfugiés somaliens sont logés dans la zone d'installation de Chogo, au nord-est de la Tanzanie : l'UNHCR cessera progressivement de dispenser une assistance à la plupart de ces bénéficiaires, à mesure qu'ils obtiendront la nationalité tanzanienne et qu'ils atteindront un niveau d'autosuffisance raisonnable. L'Organisation continuera à promouvoir la réinstallation pour remédier au sort de certains réfugiés individuels, dont le cas est particulièrement délicat.

### Assistance

#### Réfugiés burundais

Jusqu'en septembre 2004, l'UNHCR a aidé en moyenne 9 000 réfugiés à regagner chaque mois le Burundi. Le rythme des retours devrait s'amplifier en 2005. Si les élections sont organisées comme prévu en 2004, de très nombreux réfugiés pourraient décider de rentrer plus tôt ; ce mouvement de rapatriement massif poserait des problèmes considérables à la délégation de l'UNHCR en Tanzanie.

L'augmentation du nombre de rapatriements, associée à d'autres solutions, tels que le recours à la réinstallation, devrait permettre à l'UNHCR de fermer quelques camps au premier semestre 2005 et de regrouper la population sur d'autres sites. Du fait de cette vague de retours, les autorités accentueront leurs pressions sur l'Organisation, en lui

demandant de réhabiliter les zones qui ont accueilli des réfugiés burundais pendant les dix dernières années. Dans le même temps, la diminution du nombre de bénéficiaires permettra de réduire le volume de l'assistance humanitaire essentielle.

Comme la plupart des réfugiés burundais hébergés dans les camps prévoient de rentrer d'ici la fin de l'année 2005, l'Organisation envisagera de faciliter le rapatriement d'une partie des réfugiés burundais actuellement installés dans des campements de la région de Rukwa et dont la moitié sont nés en Tanzanie. L'assistance en faveur de ce groupe, qui a débuté en 1972, sera déterminée sur la base d'une enquête d'intention réalisée au dernier trimestre de l'année 2003. En 2005, l'UNHCR étudiera de nouveau la possibilité de favoriser l'intégration sur place des réfugiés qui ne veulent ou ne peuvent pas regagner le Burundi.

## Réfugiés congolais (RDC)

Les 154 000 Congolais actuellement réfugiés en Tanzanie sont en majorité originaires des provinces du Kivu. Ils demeureront probablement dans le pays jusqu'à ce que les conditions de sécurité s'améliorent sensiblement à l'est de la RDC. En 2005, l'UNHCR s'efforcera en priorité d'améliorer les infrastructures et les services mis à la disposition des réfugiés dans les camps restants, situés à l'ouest de la Tanzanie, et lancera une opération de rapatriement organisé si les conditions le permettent.

## Réfugiés somaliens

Les Somaliens réfugiés en Tanzanie font partie d'un groupe bantou dont il a été établi qu'il provenait à l'origine de la région de Tanga. Au début de l'année 2003, les autorités tanzaniennes ont autorisé les



De jeunes réfugiés rwandais et burundais s'amusent au camp de Mkugwa, à Kibondo. UNHCR / L. Taylor

3 000 réfugiés à s'installer à Chogo, dans la région de Tanga, en leur allouant des terres en quantité suffisante pour leur permettre de devenir autonomes. Au dernier trimestre 2004, l'UNHCR réalisera une étude et définira des indicateurs, ainsi qu'un calendrier, en vue de réduire progressivement l'assistance aux réfugiés de cette zone d'installation (le processus devrait être amplement achevé d'ici la fin de l'année 2005). L'Organisation pourra ensuite lancer une initiative afin d'inciter le Gouvernement à envisager l'intégration d'autres groupes de réfugiés dans le pays.

### Autres activités

L'Organisation continuera d'aider les autorités tanzaniennes à former des contingents de police et à les déployer dans les camps, et à gérer une structure pour isoler les anciens combattants de la population réfugiée, ce qui permettra de préserver le caractère civil et humanitaire des camps. L'UNHCR organisera des ateliers sur le droit des réfugiés et sur les politiques pratiquées à leur égard à l'intention des fonctionnaires, des représentants de la société civile et des chefs des communautés réfugiées, en insistant plus particulièrement sur les droits de l'enfant réfugié, la prévention de la violence sexuelle et sexiste et les procédures judiciaires relatives aux délits sexuels. Les membres des services de police et du système judiciaire seront également formés aux enquêtes criminelles – notamment sur les affaires de viol – et à la prise en charge des victimes. Ces efforts seront complétés par des campagnes d'information-sensibilisation dans les communautés et par l'octroi d'une assistance juridique, médicale et psychosociale aux victimes.

Divers programmes, entrepris dans les secteurs de l'éducation, des services communautaires, de la santé et de la protection, permettront de répondre aux besoins des enfants. L'Organisation veillera à ce que des thèmes traitant du règlement des conflits et de la paix soient inscrits au programme des écoles primaires afin de faire saisir aux enfants la nature de la coexistence pacifique. Des activités similaires seront menées auprès des adolescents, afin de mieux les protéger d'un recrutement dans l'armée ou dans une troupe rebelle.

L'Organisation continuera de prendre des mesures pour économiser l'énergie et poursuivra un programme de reboisement, ainsi que diverses activités visant à prévenir l'érosion des sols et l'épuisement des réserves d'eau. Elle remédiera aux problèmes

environnementaux dans le domaine de l'assainissement familial, de l'élimination des déchets hospitaliers, des besoins domestiques, des services communautaires, du jardinage et de l'aide alimentaire. L'UNHCR dispensera un appui aux zones qui accueillent des réfugiés en renforçant les institutions locales, les réseaux de transport et les infrastructures. L'Organisation assistera également les autorités centrales, régionales et de district qui interviennent dans la gestion quotidienne des affaires de réfugiés.

### Effet escompté

L'UNHCR facilitera le rapatriement librement consenti d'environ 140 000 réfugiés burundais, dans des conditions de dignité et de sécurité satisfaisantes. En 2005, certains camps devraient être fermés et leur population regroupée dans d'autres sites ; il est également prévu de réhabiliter les zones ayant accueilli des populations réfugiées. L'Organisation s'efforce d'améliorer les infrastructures et les conditions de vie dans les camps restants. Les réfugiés mèneront une existence digne et sûre et seront protégés des violences liées à l'appartenance sexuelle et à l'âge.

## Organisation et mise en œuvre

### Structure de gestion

En 2005, les activités prévues par l'UNHCR seront exécutées par 152 collaborateurs (28 expatriés, 124 ressortissants tanzaniens) et 46 VNU (neuf expatriés et 37 ressortissants tanzaniens), en poste dans la capitale, Dar es Salaam, et dans cinq bureaux extérieurs.

### Coordination

En 2005, l'UNHCR prévoit de travailler avec 13 ONG au total. Le Département des réfugiés, qui est rattaché au ministère de l'Intérieur, se charge de coordonner toutes les affaires relatives à l'asile et aux réfugiés en Tanzanie. Des réunions interinstitutions sont régulièrement organisées avec des représentants des ONG, des institutions des Nations Unies et de l'administration tanzanienne. Le programme en faveur des réfugiés est appuyé par d'autres agences

des Nations Unies : le PAM fournit une ration alimentaire complète, l'UNICEF dispense une assistance dans les domaines de la santé et de l'éducation, la FAO offre des semences et des outils et l'OMS met à disposition ses compétences en matière de vaccination.

Bureaux
<b>Dar es Salaam</b>
Kasulu
Kibondo
Kigoma
Mwanza
Ngara

Partenaires
<b>Organismes gouvernementaux</b>
Commissariat aux prisons
Ministère de l'Intérieur
Secrétariat administratif régional (Kigoma et Tanga)

<b>ONG</b>
<i>Africare Tanzania</i>
<i>CARE International</i>
Caritas Rulenge
<i>Chama Cha Uzazi na Malezi Bora Tanzania</i>
Comité international de secours
<i>Concern Worldwide</i>
<i>Norwegian People's Aid</i>
<i>Relief to Development Society</i>
Société tanzanienne de la Croix-Rouge
<i>Southern Africa Extension Education Unit</i>
<i>Tanganyika Christian Refugee Services</i>
<i>Tanzania Water and Environmental Sanitation</i>
Vision mondiale Tanzanie
<b>Autres</b>
<i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i>
FAO
FNUAP
OMS
PAM
UNICEF

République-Unie de Tanzanie

Budget (dollars E.-U.)			
Activités et services	Programme annuel	Programme supplémentaire	Total
Protection, suivi et coordination	3 989 680	4 120 878	8 110 558
Abris / autres infrastructures	456 631	350 000	806 631
Appui opérationnel (aux partenaires)	2 595 101	550 000	3 145 101
Assainissement	218 905	250 000	468 905
Assistance juridique	1 381 861	350 000	1 731 861
Besoins domestiques	864 604	0	864 604
Eau	941 859	420 000	1 361 859
Education	519 758	0	519 758
Production vivrière	9 143	0	9 143
Santé	1 134 585	310 000	1 444 585
Services communautaires	464 822	160 000	624 822
Sylviculture	378 667	0	378 667
Transport / logistique	4 043 687	1 600 000	5 643 687
Vivres	86 377	0	86 377
<b>Total des opérations</b>	<b>17 085 680</b>	<b>8 110 878</b>	<b>25 196 558</b>
Appui au programme	1 645 384	756 210	2 401 594
<b>Total</b>	<b>18 731 064</b>	<b>8 867 088</b>	<b>27 598 152</b>

Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas les dépenses d'appui, fixées à sept pour cent soit 567 762 dollars E.-U., prélevées sur chaque contribution aux fins de remboursement des dépenses d'appui indirectes engagées par l'UNHCR (terrain et Siège).